



Zap Infos

La nouvelle publication semestrielle
de la commune de Lavans-Lès-Saint-Claude

Dossier

LE MOT DU MAIRE

Chers Lavanciens et Ponthonniers,

Madame Nicole PEDROLETTI, maire déléguée de Ponthoux et moi-même, au nom des vingt-six membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle, réunissant les deux communes, avons le plaisir de présenter à chacune et chacun d'entre vous, nos vœux chaleureux pour 2016. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, et sérénité ! Qu'elle soit vectrice de prospérité, travail, et commandes nouvelles pour les entreprises, commerçants, artisans, et porteurs de projets divers !

L'histoire locale retiendra que ce 1^{er} janvier 2016 sera l'alpha de la commune nouvelle et sans doute la première phase d'un process de rapprochement d'autres communes autour de nous. Notre nouvelle commune compte 2 093 habitants et s'étend sur 14,83 km². Les deux belvédères de la Scia et de la Bataille surplombent le nouveau territoire.

C'est avec le même enthousiasme et la même rigueur que nous entendons gérer cette nouvelle collectivité, faisant en sorte que tout le monde y trouve son compte et que tous les habitants, quelle que soit leur commune d'origine, soient concernés par les décisions du nouvel exécutif étendu.

L'objectif premier est de faire mieux et moins cher, quand bien même les projets ne manquent pas.

Il nous appartient d'abord d'étendre le Plan Local d'Urbanisme au territoire de Ponthoux pour lui faire profiter de la philosophie

suite p.2



Commune nouvelle de Lavans-lès-Saint-Claude.

Au 1^{er} janvier 2016, les communes de Lavans-lès-Saint-Claude et Ponthoux ont fusionné leur territoire, afin de devenir une seule et nouvelle commune.

Si nous remontons dans l'histoire en 1964, Le Général de Gaulle lors d'un voyage en Gironde avait posé la question aux maires de savoir ce qu'on pouvait penser d'un éventuel projet de refonte des communes. Cela fit l'effet d'une bombe, car ledit projet, qui avait d'ailleurs fait l'objet de l'attention des ministres réunis en conseil de cabinet en avril 1962, prévoyait la suppression pure

et simple de toutes les communes de moins de 50 habitants. Ponthoux faisait partie des 25 communes jurassiennes sur le banc des prévenus.

Pour atteindre le but escompté, une longue et minutieuse action psychologique a été engagée avec différents textes de Loi.

- Le dispositif de fusion de communes issu de la loi Marcellin de 1971. (Ex : Valfin-Cinquétral- Chaumont)

- « La commune nouvelle » issue d'une disposition instituée par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 qui remplace la loi Marcellin.

suite p.2

Au sommaire :

p.2/3 DOSSIER : création de la commune nouvelle

p.4/5 INFOS DIVERSES

p.6/7 ANIM'LAVANS
Demandez le programme !

p.8/9 VIE ASSOCIATIVE
Honneur aux aînés

AGENDA 2016
p.10

Le mot du maire (suite p.1)

de l'urbanisme frugal, de la protection des espaces, de leur exploitation et de la valorisation de l'architecture. La première étape sera constituée par des études qui nous permettront d'avoir un état des lieux précis.

Sur Lavans centre, il nous faudra établir des priorités entre trois projets structurants :

- **L'entrée de Bourg Ouest** (virage « Smoby », pour sécuriser les cheminements et le carrefour) conformément aux vœux, bien compréhensibles, de l'entreprise,

- **Rue du Caton** : comme prévu la construction du nouveau bâtiment O.P.H. nous oblige à créer un meilleur environnement urbain propice au ralentissement des véhicules et à la sécurité des piétons. Il nous faudra aussi étudier, pour une mise en œuvre plus tardive, l'entrée de Bourg Est (Fourger).

- **Centre bourg** : les études sont programmées. Compte-tenu des enjeux, la population sera associée.

La Rue du Chêne (segment carrefour Boucherie au carrefour Chemin de la Fontanette) fera l'objet d'une rénovation complète : réseaux secs et humides, éclairage public et revêtements.

Dans le domaine commercial, les habitants apprécieront l'installation d'un boulanger-pâtisseries, avant la fin de l'année, à côté de la pharmacie. Pour ceux qui regretteraient cette localisation, il me faut préciser qu'aucun des candidats n'a voulu intégrer des locaux existants, en n'ayant pour priorité que le stationnement important et pratique à proximité de l'axe structurant R.D. 470, logique constatée par ailleurs à Orgelet, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Oyonnax...

Le travail à faire est important et les aides de nos financeurs de plus en plus restreintes, même si notre statut de bourg-centre au sein de l'armature urbaine du Haut-Jura est un avantage certain.

Il nous appartient d'être ambitieux pour maintenir la dynamique, et prudents pour ne pas la compromettre. Après avoir été notre ligne de conduite depuis toujours, dans une période moins contrainte, cet équilibre, encore plus difficile quand les dotations fondent, est la feuille de route de notre nouvelle collectivité.

Bonne et heureuse année à tous.

Philippe PASSOT
Maire

suite de la p.1

Commune nouvelle de Lavans-lès-Saint-Claude

Pourquoi avoir pris la décision de créer une commune nouvelle ?

À cause de plusieurs facteurs :

- La difficulté de former un conseil pour Ponthoux : peu de volontaires aux élections municipales de 2014,
- Une réforme territoriale de grande ampleur qui donne des compétences de plus en plus importantes aux communautés de communes,
- La restriction budgétaire : l'État demande aux communes de participer à son propre déficit. Une baisse de 30% des dotations sur 3 ans nous est imposée, ce qui met en difficulté les communes,
- Des normes de plus en plus contraignantes qu'une petite commune seule ne peut assumer,
- Quel avenir pour notre commune ? Sous tutelle, fusion imposée ou rapprochement volontaire avec une autre commune ?

La réflexion avec les futurs conseillers s'est vite portée sur la création d'une commune nouvelle afin d'éviter la disparition pure et simple de la commune de Ponthoux dans les années à venir.

Le Congrès des maires en novembre 2014 avec des témoignages de maires ayant déjà créés des communes nouvelles et l'annonce de Mme la Ministre informant qu'il fallait réduire le nombre de communes conforte notre décision.

Le conseil municipal, à l'unanimité après un débat, décide de faire un choix sur la commune de rapprochement et d'une demande officielle à celle-ci.

Le choix :

Une commune suffisamment équipée en services à la population et commerces, avec qui nous sommes déjà rattachés par la carte scolaire, faisant partie de la même communauté de communes et des mêmes syndicats, une commune limitrophe : Lavans-lès-Saint-Claude

Après concertation, les communes de Lavans-lès-Saint-Claude et Ponthoux, conscientes des nouveaux enjeux que doivent affronter les collectivités territoriales et fortes d'une histoire partagée souhaitent engager ensemble un avenir commun.

Rétrospective de la création :

Janvier 2015

Annnonce officielle de la décision de créer une commune nouvelle.

Février 2015

Articles de presse.

Avril 2015

Réunion de présentation des communes de Ponthoux et Lavans aux deux conseils municipaux (l'histoire, le fonctionnement,

le personnel, le budget, les taux, les actions en cours, les projets). Décision de créer un groupe de travail (3 élus de Ponthoux, 3 élus de Lavans et le secrétaire général de Lavans).

D'Avril à septembre 2015

Plusieurs réunions de travail sur la charte, la fiscalité, le nom de la commune nouvelle. Des échanges, des interrogations sur la compréhension des textes de loi, des questions posées aux différents services (préfecture ; trésorerie ; DGFIP pour l'harmonisation des taux).

Une information régulière sur l'avancement du dossier aux habitants (distribution dans les boîtes aux lettres, affichage des comptes rendus de réunion du conseil, articles dans les journaux locaux).

Octobre 2015

Rencontre avec M^{me} La Sous-préfète pour soumettre notre charte et notre délibération.

- 12 octobre 2015

Les deux conseils municipaux à l'unanimité délibèrent pour demander la création de la commune nouvelle à Monsieur le Préfet du Jura.

Monsieur le Préfet du Jura accepte par arrêté du 28 octobre 2015 la création de la commune nouvelle portant le nom de Lavans-lès-Saint-Claude intégrant deux communes déléguées : Ponthoux et Lavans-lès-Saint-Claude au 1^{er} janvier 2016.

- 19 octobre 2015 :

Réunion d'information sur les communes nouvelles aux maires du Haut-Jura en sous-préfecture avec Monsieur PELISSARD, les services de l'État et témoignage de notre expérience.

- 10 novembre 2015 :

Réunion du groupe de travail (Taxe d'aménagement et exonérations, etc...), puis des échanges sur le fonctionnement, transfert de personnel, heures d'ouverture des mairies.

Un très gros travail administratif pour la mise en place de cette commune.

Organisation :

Une nouvelle page de notre histoire s'ouvre avec cette nouvelle commune. Cette création entraîne un certain nombre de modifications :

- Ponthoux comme Lavans-lès-Saint-Claude deviennent des communes historiques. La commune nouvelle s'appelle Lavans-lès-Saint-Claude. Un budget unique, un seul CCAS, la fusion des Associations de chasse, etc...

Cela implique aussi quelques changements :

- La mairie de Ponthoux devient une mairie annexe avec un nombre restreint d'heures d'ouverture au public,
- Une nouvelle adresse pour les habitants de Ponthoux,
- Une information à diffuser aux organismes, fournisseurs, administrations, etc..
- Au niveau de la fiscalité : un lissage des taux de taxe d'habitation et taxe foncière bâtie sur 5 ans.

Les orientations prioritaires de la commune nouvelle:

- Porter des projets communs en matière d'urbanisme et de développement durable
- Préserver le patrimoine bâti
- Mutualiser les moyens humains, matériels et financiers
- Favoriser l'égalité entre les territoires et les habitants
- Faciliter le transport des habitants pour lutter contre l'isolement et assurer l'accès aux équipements présents sur l'ensemble du territoire.
- Soutenir la vie associative

Notre devoir était d'anticiper, d'avoir une vision à long terme. Nous avons maintenant un plus grand territoire à développer, une réflexion à mener sur les futurs projets avec une stabilité de nos dotations à court terme.

Ponthonniers et Lavanciens vont œuvrer maintenant ensemble pour le développement de la commune nouvelle de Lavans-lès-Saint-Claude, commune urbaine avec aussi une qualité de sites naturels où il fait bon vivre.

*Nicole Pedroletti,
Maire déléguée de Ponthoux*



Présentation des vœux 2016 à Ponthoux



Invitation vœux 2016 Salle des fêtes Jeudi 28 janvier à 19h

Pour la première fois, suite à la création de la commune nouvelle, le Conseil Municipal organise une rencontre à l'occasion des vœux, à laquelle tous les habitants de Lavans et Ponthoux sont cordialement invités.

Ce moment de convivialité sera l'occasion :

- de faire connaissance avec les 26 conseillers municipaux de la commune nouvelle,
- d'être informés des projets 2016,
- de partager le verre de l'amitié autour d'un buffet.

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

Nombre d'habitants

Suite aux derniers chiffres communiqués par l'INSEE, la population de Lavans est de 2009 habitants et celle de Ponthoux 84, soit un total pour la commune nouvelle de 2093.

La numérotation métrique

Dans ce système de numérotation métrique, les numéros des immeubles représentent la distance en mètre, les séparant du début de la voie publique. Ce système permet pour chaque nouvel immeuble bâti entre deux immeubles existants de renuméroter les suivants, sans ajouter un bis, ter, quater, etc. au numéro précédent, et facilite la localisation, lors des interventions des véhicules de secours.

L'adoption de ce système est systématique lors de la création de nouvelles artères. Pour les modifications apportées à la numérotation en place, les services communaux se chargent d'informer différents organismes de ce changement (services fiscaux, Sogedo...) pour les occupants actuels. Il incombe aux particuliers d'informer de ce changement toutes autres personnes morales ou physiques, qu'ils jugent utile de prévenir. La fourniture des plaques est assurée par la commune.

Poubelles publiques

Nous déplorons le nombre de mégots qui jonchent nos sols au quotidien. Il est rappelé que des poubelles publiques sont installées aux quatre coins de la commune, et que certaines sont équipées d'une surface d'écrasement du mégot.



Élections régionales

Résultats du deuxième tour pour la commune de Lavans :

- La liste Union de la Gauche de Mme Marie-Guite DUFAY arrive en première position avec 41,2% des voix.
- La liste Front National de Mme Sophie MONTEL se place en seconde position avec 29,62% des voix.
- Le score obtenu par la liste Union de la Droite de M. François SAUVADET est de 29,17% des voix.

Dans la commune, le taux de participation s'est élevé à 58,82%. C'est un pourcentage largement supérieur à celui du 1^{er} tour (43,88%).

Notre commune compte plus de 1000 habitants (2009 au moment des dernières élections). Il est rappelé que vous devez impérativement vous présenter au bureau de vote avec un justificatif d'identité.

Prochaine élection programmée :
la présidentielle en 2017.

Respect des arrêtés municipaux lors des manifestations

Il est demandé à nos concitoyens de bien vouloir respecter les arrêtés municipaux pris à l'occasion de manifestations sur la commune, notamment les interdictions de stationner, comme sur le parking Antide Janvier devant la salle des fêtes. Le non-respect d'un arrêté de police du maire entré en vigueur constitue une infraction verbalisable.

Cérémonie du 11 novembre



Les Lavanciens étaient nombreux devant le monument aux morts pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice de 1918. C'est la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts tombés pour la France. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires.

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'Armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat Inconnu fut inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la Flamme et des représentants d'associations.



Campagne de stérilisation des chats errants

Depuis octobre 2015, une campagne de stérilisation des chats errants a été initiée par la commune sur divers secteurs de Lavans.

À ce jour 18 stérilisations femelles et 16 castrations mâles ont été réalisées pour **un coût de 2 718 euros**.

L'opération se poursuit pendant ce premier trimestre 2016.



Concert Sainte-Cécile

Les harmonies de Vaux lès Saint-Claude et Lavans ont offert un beau spectacle pour le traditionnel concert de la Sainte-Cécile.





Ce que nous avons partagé
avec vous en 2015 :

LE 15 FÉVRIER

Après-midi chants avec la chorale Arc-en-Ciel

LE 7 MARS

Soirée cabaret

LE 3 MAI

Vide-grenier

LE 20 JUIN

Fête Patronale
avec spectacle musical et concert

LE 21 JUIN

Jungle Trail

LE 13 JUILLET

Soirée bal et feu d'artifice

LE 19 SEPTEMBRE

Ecran géant pour le match de rugby
France / Italie

LE 27 SEPTEMBRE

marché bio et artisanal

LE 27 SEPTEMBRE

Concours photo et découverte du Mõlky
(jeu de quilles).



Les 3 lauréats du concours photo :

1. « NUIT D'ORAGE SUR LE BOURG »

77 pts - Guy Millet (Saint-Lupicin) - Photo n° 27



2. « DE SOURCE »

70 pts

Thierry Vidaillet (Lavans)

Photo n° 12



3. « FOND DE LUNE »

61 pts

Geoffrey Passet (Lavans)

Photo n° 32





A vos agendas !

L'été sera foot !
EURO-FOOT sur écran géant

Juin / Jungle Trail

Vide grenier et brocante du mois de mai

LES RENDEZ-VOUS en 2016

En 2015, l'ensemble des manifestations a reçu un accueil enthousiaste et intéressé de la part du public, tous âges confondus.

Pour 2016, nous vous avons concocté un programme riche en surprises, nouvelles émotions et expériences décoiffantes !

LE 13 FÉVRIER

Soirée Karaoké, chèvre salée.

Réservations au 07 71 71 17 06 (entre 9H00 et 21H00).

LE 1^{ER} MAI

Vide-grenier et brocante.

Réservations au 09 80 41 80 36 (après 15H00).

EURO-FOOT

Sur écrans géants les 10 Juin, 25 ou 26 Juin, 2 ou 3 Juillet,
Demi-finale le 6 ou 7 Juillet et la finale le 10 Juillet.

(En fonction des résultats de l'Equipe de France :
Allez les Bleus !)

LE 18 JUIN

Fête de la Musique et Fête de Lavans avec un concert exceptionnel.

LE 19 JUIN

Jungle Trail.

LE 13 JUILLET

Soirée feu d'artifice et bal gratuit.

LE 25 SEPTEMBRE

6^e marché bio et local avec concours de Mölkky
(jeu de quilles).

Toutes les manifestations sont détaillées sur le site :

<https://sites.google.com/site/animlavans>
Suivez-nous aussi sur Facebook.



Le Forum des associations

En septembre dernier, sous l'impulsion d'Alain Jeannier (conseiller municipal), une vingtaine d'associations a participé au premier forum organisé sur la commune de Lavans lès Saint-Claude. Des arts manuels aux activités sportives et culturelles, en passant par les associations caritatives, chaque association a fait découvrir aux nombreux visiteurs toutes les facettes cachées de leur activité.

A l'issue de cette journée rythmée par de nombreuses démonstrations, Philippe PASSOT avait le privilège de récompenser plusieurs bénévoles. Un trophée était remis au plus performant et/ou au plus méritant de chaque association.

Ce trophée a été réalisé par Cyril MICOL de Longchaumois, qui s'est formé au vitrail à la Maison des Verriers de Curzay-sur-Vonne (86). Il réalise des créations en technique traditionnelle et explore les jeux d'optique et d'inclusions végétales avec une préférence pour les montages d'exigence comme les vitreries cisterciennes.

Pour cette réalisation, il s'agit d'un pavé de verre de 8 mm coupé en petite largeur de 10 mm. Les bords ont été coquillés à la marteline en carbure, à la façon d'un mosaïste, sur le tranchant d'un billot. Puis ils ont été sablés pour obtenir un contraste de transparence/opacité afin de renforcer le motif central. Celui-ci a été travaillé avec des réserves de protection qui ont permis de creuser profondément le verre par sablage, puis les zones proéminentes ont pu être bouchardées, comme on le ferait sur de la pierre, ce qui produit des écailles pour jouer avec la lumière.

Après la réussite de cette journée et à la demande des associations, rendez-vous est pris pour une nouvelle édition du forum en 2017.



Repas des anciens en 2015



Dimanche 20 décembre 2015, cinquante-cinq aînés ont participé au repas de fin d'année offert par la mairie et préparé par l'équipe de Thierry QUETY.

Après le mot d'accueil de Philippe PASSOT, les Trompes de chasse ouvraient les festivités, la Chorale "Arc-en-Ciel" se chargeant d'assurer l'animation musicale tout au long du repas.

Un panier garni a été distribué aux personnes n'ayant pu se déplacer à cette occasion.

A l'heure du goûter, le Maire accompagné de quelques élus ont rendu visite aux résidents du Cantou du Lizon, afin de leur remettre un présent et partager un moment de convivialité.

Un grand merci au Club de l'Avenir de Lavans (travaux manuels) qui a réalisé les menus.

Le Club des Aînés « Toujours de L'Avant »

Bilan 2015

Commençons par rappeler que le club est ouvert à tout le monde, retraités ou non !

Le club, fort à ce jour de plus de 70 membres, se retrouve pour une partie le mardi après-midi à la salle du club, 2 Grande Rue, de 14 heures à 18 heures.

Au programme : jeux de société, belote, tarot, scrabble, triominos, etc. Dans la joie et la bonne humeur, une coupure à 16 heures pour la pose café et petits gâteaux, sans oublier de fêter les anniversaires. Notre doyenne a 92 ans et la benjamine 60 ans. La moyenne d'âge sur l'ensemble de nos adhérents est de 73 ans pour l'année 2015.

Des repas à thème comme la « chèvre salée », la galette des rois, les grenouilles font parties de cette convivialité au sein du club.

Une trentaine de courageuses (peu de courageux !) inscrites à de la gymnastique douce, se retrouve le jeudi après-midi à la salle des fêtes pour des séances très appréciées. Comparativement aux gens sédentaires, une activité physique régulière est sans risque après 60 ans et susceptible de faire profiter de quelques années de qualité de vie en plus (scientifiquement démontré par une étude OMS).

Une activité marche tranquille se pratique aussi le lundi après-midi, d'une durée de 1 heure 30 à 2 heures sur des parcours autour du village, avec une moyenne de 12

à 15 personnes par séance (ne se pratique que par beau temps !).

En décembre, la Gendarmerie est intervenue au sein du club pour nous transmettre quelques conseils pratiques pour se prémunir des actes malveillants. Les séniors étant trop souvent les victimes de la ruse de certains agresseurs. Nous remercions la commune de mettre à notre disposition une ancienne salle de classe chauffée et la salle des fêtes pour les activités physiques.

Par ailleurs, le club possède une bibliothèque où des adhérents (que nous remercions) ont alimenté le fond des livres et chacun des membres du club peut à loisir emprunter les ouvrages.

Le bureau





Opération Brioches



Afin de soutenir les associations membres de l'Unapei, une opération brioches a eu lieu sur la commune du 5 au 11 octobre 2015. Quatre cent quatre-vingts brioches ont été vendues par des bénévoles. Grâce à vous de nombreuses actions verront le jour dans notre région : extension de structures spécialisées, acquisition d'équipements pour les établissements, financement d'activités de loisirs, de vacances...

Ensemble, continuons à agir pour des projets solidaires.



Licence IV

La commune titulaire d'une licence IV se voit dans l'obligation de faire vivre celle-ci quelques jours par an, afin de conserver sa validité. Michel VIARD, élu communal, titulaire d'un permis d'exploitation suite à une formation imposée par la législation actuelle, tiendra un **point vente de boissons à la salle des fêtes, du lundi 25 au samedi 30 janvier 2016 de 17h à 20h.**



Prenez rendez-vous !

Depuis le début du nouveau mandat, les adjoints ont tenu une permanence, sans rendez-vous, tous les vendredis après-midi de 16h à 18h.

Devant le peu de fréquentation constaté, il a été décidé de maintenir les permanences en mairie, mais sur rendez-vous.

**Rendez-vous par téléphone
au 03 84 42 11 99**

JANVIER**Samedi 09**

Concours de Belote - Salle Paroissiale

Dimanche 10

Loto Club Toujours de l'Avant - Salle des fêtes

Vendredi 22

Assemblée Générale Anim'Lavans - Salle des fêtes

Samedi 23

Loto Génération Country - Salle des fêtes

Jedi 28

Vœux de M. le Maire - Salle des fêtes à 19h00

FEVRIER**Samedi 06**Audition des élèves du Conservatoire (matin)
Salle des fêtes**Samedi 13**

Karaoké Chèvre salée - Anim'Lavans - Salle des fêtes

Samedi 20

Loto - Tarot Club Saint-Claude - Salle des fêtes

MARS**Vendredi 11**Assemblée Générale - Kombi Yinga
Salle des fêtes**Vendredi 18**Assemblée Générale - Association Angeline
Salle des fêtes**Samedi 19**

Souper Dansant - A.C.C.A. Lavans - Salle des fêtes

Vendredi 25Réunion de reprise - Godillots du Plateau
Salle des fêtes**AVRIL****Vendredi 1er et samedi 02**Représentation Théâtrale - Lavans-Scène
Salle des fêtes**Dimanche 03**

Loto - Association Paroissiale - Salle Paroissiale

Samedi 09 et dimanche 10Représentation Théâtrale - Lavans-Scène
Salle des fêtes**Vendredi 15 et samedi 16**Représentation Théâtrale - Lavans-Scène
Salle des fêtes**Samedi 23**

Loto - L'Amitié Ravilloles - Salle des fêtes

MAI**Dimanche 1er**

Vide Grenier - Anim' Lavans - Salle des fêtes.

Samedi 07Loto - E.S. Ravilloles Les Crozets
Salle des fêtes**Dimanche 08**

Randonnée "La Godillotte"

Samedi 14

Spectacle d'Angelo - Lavans Scène - Salle des fêtes

Samedi 21

Concert - Chorale Arc-en-Ciel - Salle des fêtes

Samedi 28Concert de Printemps - Union Musicale
Salle des fêtes**JUIN****Vendredi 10**

Ecran géant Foot - Anim'Lavans - Salle des fêtes

Samedi 11Fête des Ecoles - Ecoles / Parents d'Elèves
Cour écoles / Place Cottet-Emard**Du vendredi 17 au dimanche 19**

Fête du Village - Anim' Lavans

Vendredi 24Remise de ceintures - Karaté Club du Plateau
Salle des fêtes**JUILLET****Samedi 02**- Assemblée Générale - Génération Country
Salle des fêtes

- Ecran Géant Foot - Anim'Lavans - Salle des fêtes

Mercredi 06 et jeudi 07

Ecran Géant Foot - Anim'Lavans - Salle des fêtes

Dimanche 10

Ecran Géant Foot - Anim'Lavans - Salle des fêtes

Mercredi 13Fête Nationale (soirée et feux d'artifice)
Anim' Lavans - Place Antide Janvier**SEPTEMBRE****Samedi 17**

Loto - Ski Club du Lizon - Salle des fêtes.

Dimanche 256^e Marché Bio et concours photos - Anim' Lavans
Salle des fêtes / Place Antide Janvier.**OCTOBRE****Dimanche 02**Vide Armoire - Karaté Club du Plateau
Salle des fêtes**Samedi 08**Concert - Chorale Arc-en-Ciel
Salle des fêtes**Samedi 15**

Loto - Avenir Lavans - Salle des fêtes

Samedi 22Loto - Association Dans Les Pas d'Elia
Salle des fêtes**Samedi 29**Assemblée Générale - Ski Club du Lizon
Salle des fêtes**NOVEMBRE****Samedi 05**Concours de Belote - Club Toujours de l'Avant
Salle des fêtes**Dimanche 13**Bourse aux Jouets - Parents d'Elèves
Salle des fêtes**Samedi 19**- Bourse aux Skis - Ski Club du Lizon
Salle des fêtes

- Loto Association Paroissiale - Salle Paroissiale

Dimanche 27Concert Sainte-Cécile - Union Musicale
Salle des fêtes.**DECEMBRE****Vendredi 02 et samedi 03**

TÉLÉTHON - Salle des fêtes

**Dimanche 11**

Repas des Aînés - Municipalité - Salle des fêtes

Dimanche 18

Marché de Noël - Kombi Yinga - Salle des fêtes

CIRCLE DU LUNDI 15 AU VENDREDI 26 FÉVRIER
UNIQUEMENT DU LUNDI AU VENDREDI
Les tickets s'achètent dans le bus.

**LAVANS-LÈS ST-CLAUDE -
ST CLAUDE - LA SERRA - LAJOUX -
LES MOUSSIÈRES - LA PESSE**

Horaires de la navette La Gélinotte

LA GÉLINOTTE		ALLER		RETOUR	
		LA SERRA	LA PESSE	LA SERRA	LA PESSE
LAVANS-LÈS-ST-CLAUDE (Église)		9H45	11H20	18H05	16H30
SAINT-CLAUDE (Office de tourisme)		10H00	11H25	17H50	16H40
L'ESSARD		10H10	11H30	17H40	16H50
SEPTMONCEL (Centre village)		10H25	11H40	17H25	16H45
LA SERRA		10H40	11H50	17H10	16H35
LAJOUX (Centre village)		10H50	12H00	17H00	16H25
LES MOUSSIÈRES (Centre village)		11H10	12H15	16H40	16H15
LA PESSE (Centre village)		11H20	12H25	16H30	16H05
SKIBUS TM		LA SERRA	10H50	17H10	
		LES JOUVENELLES	11H15	17H00	
		LES ROUSSES	11H25	16H50	

PROFITEZ DES PLAISIRS DE LA NEIGE

Les sites de La Serra sur la Station des Rousses et des Hautes-Combes sur Haut-Jura Saint-Claude offrent de multiples activités de neige : ski alpin, ski nordique, raquettes, promenades, luge... Sur un seul site, c'est plus pratique !



AVEC LA GÉLINOTTE, ÉCOLOGIE RIME AVEC ÉCONOMIE. En adoptant la Gélinotte, navette reliant Saint-Claude et les domaines de ski de La Serra sur la Station des Rousses ou des Hautes-Combes sur Haut-Jura Saint-Claude, vous faites un geste pour l'environnement et vous réalisez également des économies !

- 10 %*

- sur les forfaits journée ski alpin et nordique de la Station des Rousses dès 11h,
- sur les locations de matériel à Serra Sports (Lamoura), Mermet Equip Fond (Lajoux), Location Benoit Jeannin (Lajoux), Michel Sports (La Pesse) et Gros Sports (Les Moussières)

* Ces offres sont valables sur présentation du justificatif de transport.
(1) Rejoignez également d'autres sites avec les liaisons Skibus de la Station des Rousses. Retrouvez les horaires complets des skibus dans les Offices de Tourisme de la Station des Rousses ou sur www.lesrousses.com

Grafphime © stephanfluet.com | Imprimé sur papier recyclé

ZapInfos

Directeur de publication : Philippe Passot - **Directeurs d'édition :** commission communication : T. Vidaillet, M. F. Favre, G. Saillard, P. Ville, N. Pedroletti, R. Chaplet - **Crédits photos :** Julien VANDELLE - **Conception et réalisation :** Numéro119 Nadine Olivier /www.numero119.fr - 06 88 24 50 04



Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude
1, Place Gilbert Cottet-Emard
39171 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél. : 03 84 42 11 99
Fax : 03 84 42 22 97

Courriel : mairie@lavans-les-saint-claude.fr
Site internet : www.lavans-les-saint-claude.fr

Mairie de Ponthoux
Tél. : 03 84 42 25 90